

Compte rendu du comité du 26 juin 2025

1. **Validation dernier compte rendu** : validé à l'unanimité

2. **Vie du club :**

- Organisation du bureau et suite : le président et le vice-président se sont réunis pour organiser la suite. Un binôme Marjorie et Thomas (futur président) est mis en place durant l'été pour effectuer une passation optimale.
- Thomas est également en binôme avec Gilles, comme vice-président du futur comité.
- Rappel du 7 novembre 2025 pour l'AG.
- Un point est fait sur l'organisation des commissions et responsables des commissions.
- Un point sur la trésorerie : la situation est compliquée car la comptabilité n'a pas été faite sur « asso compta » depuis octobre mais Véronique a tout pointé régulièrement depuis janvier par écrit. Les comptes vont bien. Michel note qu'il ne faut pas user les bénévoles avec des actions lourdes concernant les prévisions de budget.
- Budget : discuté avec le tableau prévisionnel (en annexe).

3. **Événementiel :**

- Forum des associations : Thomas a reçu un mail cet après-midi ; il se déroule le samedi 6 septembre de 10h à 17h. Le caf a un emplacement. Besoin d'un référent pour organiser des créneaux. Laurent se propose. L'information est à faire tourner rapidement. Contacter tous les responsables de commissions. Proposition de créneaux de 2h.
- Anniversaire du refuge du Gros Morond les « 60 ans » : Michel s'occupe de l'organisation en date 12 octobre 2025. Proposition d'une itinérance avec de randonneurs du caf jusqu'au refuge, que l'on pourrait coupler à une conférence du grand tétras. Le soir un repas (10 euros) sera proposé avec ceux qui ont fait la randonnée (à vtt ou à pied). Le lendemain un apéro sera proposé. Gilles souhaiterait que chaque responsable de commission organise des activités pour rassembler les personnes à l'intérieur du club. Il s'en occupera à partir de juillet à son retour. L'idée serait de ne pas mettre trop de sorties ce jour-là.
- Michel note qu'il ne faut en demander trop aux bénévoles (il passe en moyenne 1h30 par jour à s'occuper du refuge du Gros Morond ; il s'en occupe en binôme avec Martine).

4. Fonctionnement :

- Internet et communication : un nouveau gestionnaire de sortie avec des nouveaux paramétrages est en place ; le président doit valider chaque sortie. L'outil est plus moderne et plus efficace pour inclure des sorties régulières, par exemple. On pourra payer avec « Hello asso ». L'idée serait de faire une nouvelle formation pour les encadrants ; l'extranet va disparaître d'ici quelques années. A partir d'octobre il disparaît, l'idée serait de ne pas mettre trop de sorties d'avance.
- Subvention CD 25 : l'idée est d'acheter pour 600 euros, il nous en rembourse la moitié (300 euros). Le projet est d'acheter : des longes de via ferrata, 24 dégaines, une rad line et un kit crevasse pour un total de 700 euros. Nous allons acheter d'autres matériels hors subventions (cordes de rappel par exemple).

5. Commissions d'activités :

- Escalade jeune : Maria : pour un groupe inf ou = à 10 jeunes. A voir pour reprendre une personne supplémentaire en parallèle, pour augmenter le nombre d'inscriptions à 20 jeunes de plus. Marjorie demande : est-ce le cadre de la fédération avec des encadrants bénévoles type initiateurs ? Est-ce la même réglementation pour les professionnels ?

Demande en ligne pour les futures inscriptions.

Le matériel sera rendu lundi et mardi ; les chèques de caution seront rendus à ce moment sinon, ils seront encaissés.

Déclaration de l'école d'escalade au maximum le 15 juillet 2025.

Début de l'école d'escalade au 15 septembre 2025.

Si 60 inscrits, penser à racheter du matériel avant.

Lucas note le problème de l'assiduité des jeunes sur le groupe de Stephan. Faudrait-il faire des listes de présence, un règlement afin qu'ils soient plus assidus ? Charte à signer lors de l'inscription ?

Bernard note qu'il serait intéressant de penser à imprimer l'organisation de l'école d'escalade au caf car il y a souvent des demandes le jeudi soir.

Il a été décidé que le club prêtait gratuitement le matériel aux nouveaux grimpeurs ; les anciens pourront louer leur matériel ou l'acheter.

- Escalade adulte :

Lucas quitte le caf pour des projets personnels. Marjorie reprendra la commission sur une année pour être en trinôme avec Louane Raclot et Lucas Lhomme.

Lucas s'excuse pour son absence lors de ces 3 derniers mois. Mais les membres du caf le remercient pour ses actions.

- Nettoyage de la fauconnière : problème d'assurance : qui est responsable ? Doit-on prendre un professionnel ou les bénévoles peuvent-ils le faire ? Le dernier nettoyage a été fait en 2021 ; l'année dernière la commune a fait ce qui était horizontal, il y a 2 ans c'était Etienne. Le seul texte qui pourrait nous mettre à défaut, c'est la convention que l'on a avec la mairie. Retrouver le document.
Marjorie : il existe un document au local qui précise l'escalade « cahier de sécurité ». Mise en place d'un professionnel pour le nettoyage : voir avec la mairie.
- 98 grimpeurs en SAE cette année toujours pour 50 euros l'année. Un lot des prises doit être racheté, vu avec Stephan.
Organisation de la nuit de la grimpe : le projet n'a pas abouti. Quelqu'un souhaite- il s'en occuper ?
- Vote effectué afin que des personnes soient remboursées de l'école d'escalade : élu à l'unanimité. Une liste sera établie par Lucas et le président.